

RIVIERES D'IMAGES ET FLEUVES DE MOTS
DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES AU GUIDE PEDAGOGIQUE 2015

THEME : NAGER DANS LA RIVIERE DE MES REVES

Les principales pistes à explorer afin de traiter au mieux ce sujet sont détaillées dans le guide pédagogique 2015, [pages 7 et 8](#). En complément, vous trouverez ici différents documents et sites internet illustrant ces pistes. Ils vous permettront de mieux comprendre et de faire comprendre les différentes notions associées à ce thème.

Comme pour le guide pédagogique, toutes ces informations ne sont que des suggestions de sujets et de documents à explorer, libre à chaque enseignant de s'en servir ou non.

Nous parlons ici plus particulièrement des notions **de qualité d'eau, de gestion des milieux aquatiques et de solidarité amont-aval**. Des liens vers des guides ou des activités pédagogiques spécifiques à la dynamique des cours d'eau et à la **baignade** sont présentés dans la deuxième partie du document.

Contactez votre syndicat de rivière ! des contrats territoriaux (ou contrat de rivière) sont en cours sur de nombreux bassins versants. Leur programme d'actions prévoit en général un volet sensibilisation avec des interventions gratuites pour les scolaires de leur territoire. Contactez votre mairie pour savoir s'il en existe un sur votre coin de rivière ou consulter le site <http://www.gesteau.eaufrance.fr/>

APPREHENDER LA NOTION DE QUALITE DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES :

La qualité de l'eau et des milieux aquatiques / et les politiques de l'eau

La qualité de l'eau et des cours d'eau en France et en Europe s'est fortement dégradée depuis plusieurs siècles. Pourtant nous avons besoin d'une eau et de cours d'eau de bonne qualité pour assurer un grand nombre de nos besoins comme par exemple pour :

- Satisfaire de nombreux usages : eau potable, agriculture, processus industriels et loisirs (pêche, baignade...). Chaque fois qu'un usage pollue l'eau, ou en prélève trop, ce sont les autres usages qui en pâtissent.
- Bénéficier des services rendus par les rivières : par exemple, des zones humides préservées limitent les risques d'inondation et de sécheresse, et épurent naturellement l'eau, ce qui évite d'avoir à la traiter pour l'utiliser.
- Préserver la biodiversité.

De la prise de conscience de l'état dégradé de nos cours d'eau, il s'en est suivi la mise en place de politiques et d'actions visant à restaurer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Depuis plus de 50 ans les politiques et loi se succèdent : loi sur l'eau de 1964, directive européenne cadre sur l'eau de 2000, loi sur l'eau et les milieux aquatiques en 2006. Ces politiques ont permis d'introduire la gestion par bassin versant, le principe pollueur payeur et le financement d'actions pour lutter contre les dégradations de l'eau et des milieux aquatiques. La mise en place de systèmes d'assainissement, mais aussi effacement de barrages, la renaturation des cours d'eau en sont des exemples. Les travaux

entrepris jusqu'à aujourd'hui ont permis de redresser la barre mais il reste encore fort à faire, surtout que nous n'avons pas réussi à stopper les dégradations.

La directive cadre européenne sur l'eau

Au travers de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), l'Europe incite les pays européens à faire un effort aujourd'hui pour qu'en 2015, nous puissions retrouver des rivières où la vie se développe et dont l'eau sera facilement potabilisable ! L'Europe demande « d'atteindre le bon état des eaux en 2015 », c'est-à-dire d'avoir une eau dans un état faiblement perturbé par les activités humaines :

- L'essentiel des pollutions sont traitées,
- Les obstacles à l'écoulement naturel des rivières sont limités,
- Les prélèvements d'eau sont maîtrisés et n'assèchent pas les rivières...

2015 est donc une année importante pour la directive cadre sur l'eau, puisque les Etats membres devront rendre leur copie à l'Europe. La France s'était fixait pour objectif 60 % des masses d'eau en bon état écologique, pourtant seulement 30 à 40 % devraient atteindre cet objectif en 2015.

La qualité de l'eau et la baignade

La baignade dans les rivières et les fleuves était autrefois très courante. Malheureusement avec le développement des activités industrielles, de nombreux cours d'eau ont été pollués et la population locale a peu à peu déserté les plages au profit d'infrastructures modernes comme les piscines ou les parcs de loisirs aquatiques. Auparavant lieu social où se retrouvaient les villageois, la rivière n'est plus aujourd'hui au centre de la vie quotidienne. Pourtant la rivière a beaucoup à nous apprendre et une rivière où l'on se baigne est signe d'une rivière où la qualité de l'eau est bonne.



Baignade dans les années 1950 dans le canal de la Papeterie à Espaly (43)

=> retrouvez à la fin de ce document des **questionnaires et des activités pédagogiques** autour du thème de la baignade.

* Quelques vidéos pour bien comprendre la politique de l'eau en France :

- Vidéos de l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) :

- La politique publique de l'eau en France (8') : <http://vimeo.com/96056759>
- Les enjeux de l'eau dans le Monde (5') : <http://vimeo.com/109242805>
- Web série *MéliMélo Démêlons les fils de l'eau* : <http://www.onema.fr/MeliMelo-un-nouveau-site-et-une-web-serie-sur-l-eau>

- Documentaire de La Chaîne Parlementaire : L'Echo des Lois – Plongée en eaux troubles, *Présenté par Marion LEFEBBRE-BECKER* (26') : http://www.dailymotion.com/video/x25gv5s_l-echo-des-lois-l-echo-des-lois_news

* Explication de la politique de l'eau en France : voir le numéro 68 de la lettre eau de France Nature Environnement http://www.fne.asso.fr/lettre-eau-68.html?cmp_id=170&news_id=13868&vID=876

* Explication de la DCE en France : www.eaufrance.fr/comprendre/la-politique-publique-de-l-eau/la-directive-cadre-sur-l-eau

* Découvrez la qualité de la rivière près de chez vous grâce à l'appli « qualité des cours d'eau » développée par les agences de l'eau. => *ne fonctionne pas sur ordinateur mais seulement sur tablette et smartphone* : http://www.eau-loire-bretagne.fr/particuliers/la_qualite_des_rivieres

APPREHENDER LA NOTION DE SOLIDARITE AMONT/AVAL ET GESTION GLOBALE DE LA RESSOURCE EN EAU :

Parce que nous sommes beaucoup d'usagers sur le bassin à utiliser la même eau, nous devons la partager. L'eau que nous utilisons à l'amont d'un bassin, si elle est restituée au milieu, ira servir les habitants et les autres usagers de l'aval. Il est donc nécessaire de fixer des règles pour que tous les usagers (agriculteurs, usagers domestiques, industriels) puissent bénéficier de l'eau en quantité et qualité suffisante tout au long de l'année et sur tout le territoire. Pour trouver les meilleurs compromis entre usagers et fixer les règles les plus justes, on comprend alors qu'il est nécessaire d'avoir une vision globale sur la gestion de l'eau et de **regarder ce qu'il se passe en amont et en aval de notre territoire.**

Dans ce contexte, la **notion de bassin versant** est très importante : toute action réalisée en amont du bassin versant peut avoir un impact à l'aval du bassin (moins d'eau qui arrive à l'exutoire, eau polluée, etc...) et inversement, une action en aval peut avoir un impact en amont (digue qui freine l'eau localement et qui génère des inondations en amont). Ces interrelations sont souvent à l'origine de conflits entre usagers de l'eau situés sur un même bassin.

- ⇒ Pour appréhender cette notion capitale de manière ludique avec des enfants, travaillez sur **l'adresse écologique** (voir [guide pédagogique rifm page 16](#)) et participer **au réseau des correspondants de Loire** (nous contacter)

- **Questionnaires et fiches d'activité autour de la baignade** : « **Toi, la baignade en rivière et la qualité de l'eau** », « **la mémoire de la baignade** », « **inventaire des anciennes plages** », « **consigne de sécurité pour la baignade** », réalisé par SOS Loire Vivante – ERN France

Ces fiches vous permettront de travailler sur le thème de la qualité de l'eau par une approche ludique et participative. *Pages suivantes.*

- **Malle pédagogique sur la dynamique fluviale** réalisée par la LPO Auvergne.

Cette malle utilisable principalement pour les cycles 3 et collèges (6^e et 5^e) se compose de 5 livrets à destination des enseignants et des animateurs, un recueil de photos et cartes utilisables en animation, des supports / maquettes manipulables (carte des fleuves d'Europe, carte du bassin de la Loire, carte de profils morphologiques différents du fleuve, des coupes transversales du fleuve, des bâches "bassin versant"), un jeu de rôle "La Loire pour tous, tous pour la Loire". *Disponible à SOS Loire Vivante.*

http://www.eau-loire-bretagne.fr/espace_educatif/outils_pedagogiques/educateurs_et_enseignants/livret-presentation-malle_plan-loire.pdf

- **Cahier pédagogique Loire nature "L'eau, la rivière, le fleuve"**, élaboré par la LPO Auvergne.

Il permet la découverte de l'eau et de la rivière par les tout-petits et propose de découvrir et mieux faire connaître l'eau dans divers domaines. Ce document a été réalisé en partenariat avec l'Inspection académique du Puy-de-Dôme, l'Etablissement public Loire, la Dreal de bassin Loire-Bretagne et l'agence de l'eau.

http://www.eau-loire-bretagne.fr/espace_educatif/outils_pedagogiques/enfants_et_jeunes/cahier-pedag_loire-nature.pdf

- **Livret d'information Loire nature "La Loire, ses affluents, son bassin"**, élaboré par la LPO Auvergne.

Réalisé avec le soutien financier de l'Etablissement public Loire, la Dreal de bassin Loire-Bretagne et l'agence de l'eau, ce livret (cycle 3 et collège) apporte les connaissances essentielles sur le fleuve et ses affluents.

http://www.eau-loire-bretagne.fr/espace_educatif/outils_pedagogiques/enfants_et_jeunes/livret-cyle3-college_loire-nature.pdf

Contactez votre Centre Départemental de Documentation Pédagogique le plus proche pour retrouver ces documents.

QUESTIONNAIRES « Baignade »

1) Toi, la baignade en rivière et la qualité de l'eau

Toi et la baignade

- Dans ta rivière, la baignade est-elle autorisée ? _____

- Si oui. Te baignes-tu dans la rivière ? Peux-tu décrire une de tes sorties baignade ?

- Si non. Te baignes-tu tout de même ? Que penses-tu de cette interdiction ?

En comprends-tu les raisons ? _____ A ton avis quelles sont-elles ?

La baignade en rivière

- Où peux-tu te baigner en rivière ? _____



- Cite des lieux à éviter : _____

- Connais-tu les consignes de sécurité pour la baignade en rivière ? Si oui, donne des exemples :

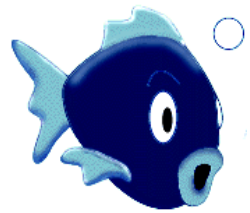
- Connais-tu des gens qui autrefois se baignaient dans les cours d'eau ? Demande à tes parents, grands parents, voisins... de te raconter :

- A quelle époque le faisaient-ils ? _____

La qualité de l'eau

- Penses-tu que l'eau de ta rivière soit de bonne qualité ou polluée ?

- Pourquoi ?



- Que fait-on pour connaître la qualité de l'eau ? _____

- Quelles sont les principales causes de pollution ?



- Quelles sont les conséquences de cette pollution sur les animaux et les végétaux qui vivent dans l'eau ou au bord de l'eau ? Et sur les gens ? _____

- D'après toi, que pouvons-nous faire pour retrouver des rivières propres ?

2) la mémoire de la baignade

Questionnaire à faire remplir par les gens qui se baignaient autrefois dans un cours d'eau.

Nom : _____

Lieu de résidence : _____

La baignade en rivière est-elle autorisée dans votre commune ? _____

Si oui

- Nagez-vous dans votre rivière ? _____ Souvent ? _____
- A votre avis, dans votre commune, combien de personnes vont se baigner en rivière ?
 - Aucune
 - Peu
 - Beaucoup
 - Je ne sais pas



Si non

- Certaines personnes vont-elles se baigner malgré l'interdiction ? _____

Les gens se baignaient-ils autrefois dans votre rivière ? _____

- A quelle époque ? _____
- Combien de personnes se baignaient ?
 - Aucune
 - Peu
 - Beaucoup
 - Je ne sais pas

Si vous avez connu cette époque, aviez-vous l'habitude de vous baigner ? _____

La baignade vous semblait-elle dangereuse ? Quelle était la qualité de l'eau ? _____

Possédez-vous des photos, des documents de ces anciens lieux de baignade ? _____

De nos jours, la baignade en rivière est interdite pratiquement partout : aimeriez-vous revoir les gens nager dans votre rivière ? _____

Pourquoi ? _____

Fiche activité : inventaire des anciennes plages

La baignade dans les rivières et les fleuves était autrefois très courante. Malheureusement avec le développement des activités industrielles, de nombreux cours d'eau ont été pollués et la population locale a peu à peu déserté les plages au profit d'infrastructures modernes comme les piscines ou les parcs de loisirs aquatiques.

Auparavant lieu social où se retrouvaient les villageois, la rivière n'est plus aujourd'hui au centre de la vie quotidienne. Souvent négligée, nous avons oublié sa grande richesse écologique et même simplement le plaisir de s'y baigner.

La baignade pourrait être un moyen de sensibiliser un grand nombre de personnes au respect des rivières et nous permettre enfin retrouver le chemin de nos cours d'eau.



Objectif

Faire un **état des lieux des anciennes plages** qui longeaient votre cours d'eau et retrouver **les traces de la baignade passée**. Ce projet peut prendre différentes formes, par exemple : la rédaction d'un mini reportage illustré de photographies.

Méthode

Nous vous invitons à aller **interroger les habitants** de votre commune et si possible, un responsable local (élu ou responsable technique dans le domaine de l'eau), ces témoignages seront probablement d'une grande aide pour retracer l'histoire de la baignade et retrouver les plages historiques.



Dans la mesure du possible, n'hésitez pas à **rechercher des documents anciens** (ou nouveaux) illustrant votre enquête, et présentant la situation passée et actuelle de la fonction sociale de la rivière au sein de votre communauté : les différents types d'utilisation du cours d'eau, l'évolution de l'aménagement des berges, la qualité environnementale de votre rivière...

La présentation des résultats

Nous demandons à chaque classe qui le désire de rédiger un petit compte-rendu de ses découvertes en l'illustrant avec les documents trouvés (photos, schémas, dessins...) et pourquoi pas participer au Big jump 2015 le 12 juillet prochain.

*Le **Big Jump** est une invitation à célébrer toutes les rivières européennes, et surtout la qualité retrouvée de leurs eaux. C'est un événement festif au cours duquel des milliers d'Européens plongent, tous en même temps, dans leur fleuve (l'année prochaine: **12 juillet 2015 à 15h**). SOS Loire Vivante organise toute une série de Big Jump le long de la Loire. Ce Big Jump ligérien marque une première étape dans la ré-appropriation des fleuves et rivières par tous.*

Baignade en rivière : Consignes de sécurité

Consignes générales



Le soleil

Il vaut mieux s'exposer progressivement et raisonnablement au soleil. Protégez-vous en portant un chapeau et des lunettes de soleil et en utilisant une bonne crème solaire. Evitez de vous exposer entre 12h et 16h.

La déshydratation

Veillez à ce que les enfants boivent régulièrement, car ils sont particulièrement sensibles à la déshydratation.

La noyade

Elle reste le risque le plus important. Il est fortement conseillé :

- De respecter les consignes locales de sécurité.
- De prévenir les risques en apprenant aux enfants à nager ou les équiper (bouée...).
- De ne jamais surestimer les capacités physiques des enfants.
- D'éviter la baignade dans les 2 heures qui suivent un repas copieux.



Les bancs de sable

Ils sont responsables de nombreuses noyades : parfois instables, ils peuvent s'effondrer (sables mouvants) sous le poids d'un homme et créer un tourbillon.

⚠ **Attention**, les bancs de sables sont aussi des **espaces fragiles et très riches** pouvant accueillir une grande variété d'espèces végétales et animales, souvent protégées. Simplement marcher sur un banc de sable peut être catastrophique pour ce milieu naturel.



Soyez vigilant

Surveillez constamment les enfants, qu'ils soient au bord ou dans l'eau.

L'hydrocution

Entrez progressivement dans l'eau, surtout après une exposition prolongée au soleil. N'y allez pas si vous ressentez des frissons ou le moindre trouble.

La qualité de l'eau

Pour éviter les risques liés à une eau de mauvaise qualité, il est recommandé :

- *De se baigner dans les eaux de qualité A ou B et de respecter les interdictions qui pourraient être prononcées en cours de saison par les services locaux.*
- *D'éviter de se baigner après les orages.*

Le sable

S'il n'est pas très propre, il peut être à l'origine d'infections dermatologiques. Il est préférable :

- D'utiliser une serviette pour vous allonger sur le sable.
- De profiter des douches.

Les blessures

Vérifiez les objets dangereux qui pourraient être présents au bord ou dans l'eau et susceptibles de blesser les enfants.



Respectez les lieux et la nature

Veillez à la propreté des berges et ne laissez pas de débris, utilisez les poubelles.

Avant la baignade

Choisissez bien vos zones de baignade.

Privilégiez les **zones surveillées**. Si vous ne connaissez pas l'endroit, renseignez-vous : certaines zones peuvent être dangereuses.



Consultez la météo locale.

En rivière, l'état de l'eau varie avec les conditions météorologiques. Lorsque les conditions sont mauvaises, la baignade est plus risquée.

Tenez compte des courants.

Faites attention aux courants : renseignez-vous quand vous arrivez sur les lieux.

Dans l'eau

Méfiez-vous des abords

Selon leur nature et leurs caractéristiques (berges instables ou glissantes, dénivelés importants, rochers, rives abruptes...), les abords peuvent provoquer des chutes ou vous empêcher de sortir de l'eau.

Attention au courant

Ne vous laissez jamais porter par le courant si vous ne connaissez pas le cours d'eau, les obstacles et les endroits permettant d'en sortir. Des débris flottants, des écluses, des seuils, des tourbillons et des cascades peuvent représenter un danger mortel.



Attention en sautant ou en plongeant depuis un pont, un rocher ou un arbre. Un saut ou un plongeon dans une eau peu profonde peut avoir de graves conséquences.

Évitez de nager à proximité de piliers de ponts, de poteaux ou d'autres obstacles : ceux-ci peuvent provoquer des tourbillons. Des rouleaux peuvent également se former à l'aval de cascades de faible hauteur. Ces tourbillons et ces rouleaux peuvent être fatals.

En cas d'orage, sortez immédiatement de l'eau. Même un ruisseau apparemment inoffensif peut se transformer en violent torrent en très peu de temps.

Les rivières au lit rocheux sont particulièrement traîtres. Le courant peut entraîner les nageurs sous des pierres et des rochers : ils risquent de se coincer un membre dans des anfractuosités de la roche, sous l'eau.

Avant d'entrer dans une rivière, **il faut savoir où on pourra en sortir.**

En cas de chutes accidentelles dans l'eau, ne luttiez pas contre le courant au risque de vous épuiser. Si vous le pouvez, allongez-vous sur le dos et laissez-vous flotter.

Pour aller plus loin

<http://baignades.sante.gouv.fr/baignades/editorial/fr/conseils/conseils.html>

